



FICHE DE RENSEIGNEMENT (1 fiche par parcelle)

ANALYSE DES INDICES DE NUTRITION IP IK
(PHOSPHORE ET POTASSE) SUR PRAIRIE

TARIF 2024 : 43 €HT (analyse, commentaire et frais postaux)



Infos : Didier Tourenne - Chambre d'Agriculture 25/90 – 03.81.65.52.93. – dtourenne@agridoubs.com

<u>Référence du demandeur</u> :	Signature pour accord de la commande :
Exploitation :
Nom :
Adresse :	Votre numéro de téléphone :
CP Ville :

Nom de la parcelle : Commune : Date prélèvement :

Type de prairie : Prairie naturelle ou permanente
 Prairie temporaire : âge : moins de 2 ans*, 2 à 5 ans, 5 à 10 ans, >10 ans

**si la prairie temporaire a moins de 2 ans, l'analyse des indices de nutrition iP et iK n'est pas conseillée.*

% de légumineuses : %. Les légumineuses ont-elles été enlevées de l'échantillon** ? OUI – NON

*** si la prairie contient plus de 25 % de trèfle, il faut le retirer de l'échantillon lors du prélèvement.*

Mode d'exploitation de la prairie : Fauche, Pâturage VL, Pâturage Génisse, Fauche + pâturage

Rendement habituel de la parcelle en T M.S. : 1^{ère} coupe T M.S./ha, coupe(s) suivante(s) : TM.S./ha

Fertilisation organique habituelle de la parcelle :

Type de produit	Dose/ha	Mois habituel d'apport	Année du dernier apport	Fréquence d'apport
<input type="checkbox"/> Fumier bovins	T/ha			
<input type="checkbox"/> Purin bovins	m ³ /ha			
<input type="checkbox"/> Lisier bovins	m ³ /ha			
<input type="checkbox"/> Autre :	T-m ³ /ha			

Fertilisation minérale habituelle de la parcelle :

	Azote	Phosphore	Potasse
Fertilisation minérale habituelle kg N/ha kg P/ha kg K/ha
Année du dernier apport			

Remarques sur la parcelle (motif de l'analyse, problème éventuellement rencontré,...) :

CONSEILS POUR LE PRELEVEMENT ET LA CONSERVATION DE L'ECHANTILLON

Les indices de nutrition iP et iK sont réalisables dans des prairies permanentes ou des prairies temporaires de plus de 2 ans. Dans le cas d'un mélange trèfle + graminées avec plus de 25 % de trèfle, il est nécessaire d'enlever le trèfle de l'échantillon. Prélevez environ 20 poignées d'herbe (coupe à la cisaille à 5 cm au-dessus du sol) en parcourant la parcelle sur deux diagonales dans une zone représentative. La prairie doit être à un stade compris entre 2 et 5 T M.S./ha soit un minimum de 15 cm de hauteur. Mélangez les poignées et constituez un échantillon d'environ 500 g de matière verte. Si vous constituez l'échantillon plus de 24 heures avant la collecte ou le dépôt, il est recommandé de faire sécher préalablement l'échantillon à l'air libre ou de le congeler. Notez la date de prélèvement, le nom de la parcelle et de l'exploitation, ainsi que la commune sur le sachet de prélèvement. Une campagne de prélèvement est organisée chaque année, les informations sont disponibles dans la presse locale, sur internet et Facebook.